

Examen de l'investissement étranger

courage et le cran d'affirmer ses opinions, à l'instar du parti conservateur au cours des dernières semaines.

Ainsi, dans sa critique de notre politique, il a déclaré que nous voulons enrichir les riches et accorder plus de pouvoirs aux puissants aux dépens du petit travailleur et du petit commerçant. J'ai étudié attentivement son discours, mais je n'ai pu trouver le moindre témoignage sur ce qu'il ferait pour le travailleur et tout spécialement pour le petit commerçant, sauf qu'il l'éliminerait probablement.

La déclaration à laquelle je songe figure à la page 2789 du *hansard* du 30 mars, quand il dit que «les objectifs d'une entreprise»—il ne fait aucune différence entre la grande et la petite entreprise—«peu importe à qui elle appartient, sont les mêmes. Le souci du profit et du pouvoir est le même et l'intérêt public passe en second, qu'il s'agisse d'une entreprise privée canadienne ou nationaliste de n'importe quel pays». Nous pouvons donc en conclure que, selon lui, toute société ou entreprise commerciale privée ne sert pas les intérêts des Canadiens. On revient évidemment à la vieille doctrine du manifeste de Regina, à savoir que le gouvernement seul sait comment diriger votre entreprise, qu'un particulier ne saurait avoir de sentiments humains, d'honneur social, d'un sens quelconque de loyauté envers le pays, et que sa seule motivation est la lucre et le désir d'exploitation de tous.

Je crois que c'est une opinion erronée de l'entreprise privée qui, effectivement, a démontré au monde entier qu'elle peut accomplir davantage pour les pays, leur développement et leur population que tout autre régime, y compris le socialisme de dictature que le député et son parti semblent tant admirer. Jetons un coup d'œil sur ce qu'a accompli le socialisme dans notre pays. La Saskatchewan en est un exemple frappant. Selon le dernier recensement, c'est la seule province qui accuse une baisse réelle de population. Les gens continuent de la quitter s'en allant dans toutes les directions afin de se soustraire à ce magnifique gouvernement NPD.

M. Orlikow: Pourquoi ont-ils élu un gouvernement néo-démocrate?

M. Yewchuk: J'entends le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) faire du bruit. Parlons du Manitoba, la province où les impôts sont les plus élevés, que les gens et l'industrie évitent. Il se trouve là une société—dont je n'ai pas besoin de mentionner le nom—qui fabrique des tracteurs à bon prix pour les Canadiens. Cette société s'apprête à quitter la province afin de se soustraire à la cupidité de ce gouvernement socialiste. Il y a aussi la Colombie-Britannique, un autre exemple de la sérénité du NPD, où les gens connaissent le plus grand bouleversement qui se soit produit depuis son entrée dans la Confédération.

M. Orlikow: Pourquoi les gens y ont-ils élu un gouvernement néo-démocrate?

M. Yewchuk: En regardant les choses en face, on s'aperçoit que les provinces nanties sont celles qui ont progressé au cours de nombreuses années de gouvernement conservateur.

M. Orlikow: Comme la Nouvelle-Écosse, par exemple? Racontez-nous l'histoire de l'usine d'eau lourde à Glace Bay.

M. Yewchuk: L'Ontario en est un exemple. Il y a également l'Alberta et la Colombie-Britannique qui se sont développées sous le régime de la libre entreprise. Si nous songeons aux provinces démunies...

[M. Yewchuk.]

M. Orlikow: Parlez-nous de l'usine d'eau lourde.

M. Yewchuk: Mes honorables amis n'aiment pas entendre ces propos. Ils n'aiment pas entendre la vérité. Si nous considérons les provinces démunies, ce sont celles qui ont depuis longtemps un régime libéral, mais si nous considérons celles qui s'appauvrissent rapidement, ce sont les provinces qui sont sous la domination de mes honorables amis à ma gauche.

Nous adoptons une attitude différente à l'égard de toute la question. Nous estimons que la ligne de conduite négative des libéraux et des néo-démocrates n'est pas la solution que recherchent les Canadiens qui veulent une politique positive, fondée sur la croissance et l'expansion. Une politique de propriété étrangère axée sur le contrôle canadien de l'économie doit être assortie d'une stratégie économique globale. En revanche, cette stratégie économique globale doit être appliquée de telle façon qu'elle favorisera la participation canadienne plutôt que la participation étrangère au développement.

Monsieur l'Orateur, je constate que vous êtes assis sur le bord de votre fauteuil. Je me demande si vous vous endormez ou non, mais si Votre Honneur veut bien, je vais dire qu'il est 10 heures.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 40 du Règlement.

AFFAIRES EXTÉRIEURES—LES PROTESTATIONS CONTRE LE PROJET AMÉRICAIN D'INONDATION DE LA VALLÉE CANADIENNE DU SKAGIT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, il y a un certain temps, je posais une question au sujet de la vallée de la Skagit et elle revient maintenant sur le tapis en cette arrière-soirée. J'ai parlé au ministre de l'Environnement (M. Davis) et je crois qu'il est au courant des questions que je vais lui poser ce soir.

• (2200)

Comme le savent les députés, le ministre a donné l'assurance à la Chambre, il y a quelque temps, qu'on n'inonderait pas la vallée de la Skagit, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) aussi, disant qu'il n'était plus question d'inonder cette vallée. Évidemment, cette déclaration nous réjouit et nous espérons que les deux ministres disent vrai. Cette assurance remonte cependant à quelque temps et en fait la société Seattle City Light Company maintient sa demande présentée à la commission fédérale américaine de l'énergie électrique, d'autorisation d'élever le niveau du barrage Ross au-dessus de la frontière canadienne. Ce projet est autorisé, la vallée de la Skagit sera inondée.

Je sais que dans une certaine mesure cette assurance donnée par le ministre de l'Environnement au comité Ross, groupe de citoyens de Vancouver qui combattent l'inondation de la vallée, a amené ce groupe à conclure qu'on peut sans risque s'abstenir d'intervenir aux audiences de la commission fédérale de l'énergie électrique. En conséquence, le 6 mars 1973 M. Ken Farquharson, secrétaire du comité Ross, a écrit à l'honorable R.A. Williams, ministre des terres et forêts de la province de Colombie-Britannique une lettre dont voici un extrait: